



Le Syndicat des infirmières,  
inhalothérapeutes et  
infirmières auxiliaires de Laval (CSQ)

## INFO-NÉGO LOCALE

No 1 (1819)

Le 24 septembre 2018

### **Nous voici rendus dans le dernier droit...**

Après plusieurs mois de négociation, l'Employeur cherche toujours à récupérer au maximum.

Les litiges et les enjeux portent principalement sur les points suivants :

- Stabilité et prévisibilité de l'horaire de travail sous toutes ses formes;
- Flexibilité et mobilité de la main-d'œuvre;
- Notion de quart de travail à titre indicatif;
- Vacances;
- Traitement équitable au niveau du processus de sélection.

Le 22 août 2018, votre équipe de négo a fait une offre à l'Employeur tout en considérant nos besoins et la réalité du terrain.

Le 10 septembre 2018, l'Employeur nous est revenu avec une contre-proposition à glacer le sang où nos besoins n'ont pas été considérés. Votre équipe de négo a qualifié cette offre comme étant irrespectueuse et contre-productive.

Entre temps, Isabelle Dumaine, présidente du SIIAL-CSQ, a rencontré la direction du CISSS de Laval, afin de trouver une issue à cette crise. Suite aux échanges exprimés mutuellement, la direction a manifesté sa volonté réelle de convenir d'une entente négociée d'ici le 30 septembre 2018.

Verso...

Actuellement, nous sommes toujours à la table de négociation ayant aussi la volonté. Nous avons ratifié 9 articles sur les 26 matières des dispositions locales.

L'objectif de l'Employeur reste essentiellement relié au plan de la flexibilité et mobilité du personnel, ce qui rejoint très bien les directives du ministre Gaétan Barrette.

Cependant, les attentes du SIIIAL-CSQ sont d'obtenir de la stabilité et de prévisibilité pour les équipes de travail, que la notion de quart de travail soit constitutive du poste, avoir un meilleur calendrier de vacances, un processus de dotation juste et accessible et moins de précarité en ce qui a trait au travail.

Il nous reste plus que quelques jours avant d'atteindre la date butoir de la fin des négociations à savoir le 30 septembre 2018. Votre syndicat a communiqué à l'Employeur qu'il est disponible pour négocier tous les jours et même la fin de semaine; le 29 et 30 septembre inclusivement.

Le SIIIAL-CSQ communiquera avec vous dans les prochains jours en fonction de l'évolution et l'avancement de la négociation.

Soyez rassuré que l'amélioration des conditions de travail constitue la première préoccupation de votre syndicat.

Votre équipe de négo,

*Nouria Kaced*

Administratrice responsable de la négociation locale

*Francis Gilbert*

Conseiller et porte-parole pour la négociation locale